



UPR

14 Avril
2017 19:58

A l'intention de M. VIRY-ALLEMOZ

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons bien reçu votre lettre, et vous prions en préambule d'excuser cette réponse par voie électronique plutôt que postale : nous sommes en effet contraints par le temps, et souhaitons vous adresser cette réponse qui vous était due.

Les questions que vous nous adressez sont légitimes, mais il convient avant d'y répondre de préciser que ce sont ici des considérations législatives et non pas présidentielles : le seul Président ne peut pas agir sur la loi, il doit également compter sur une majorité à l'Assemblée Nationale pour que des lois soient proposées, promulguées, rappelées ou au contraire abrogées. L'article 5 de la Constitution prévoit en effet que le Président de la République ait un rôle d'arbitrage, qu'il soit le garant de l'indépendance nationale et du respect des traités.

Cependant, parce que nous sommes conscients que les français sont à la fois interrogatifs et inquiets sur les questions énergétiques, nous souhaitons organiser un grand débat national où des experts, tels que vous, présenteraient l'état actuel des choses sur ces questions, expliqueraient les conséquences de tel ou tel choix sur les plans écologiques et financiers. A l'issue de ces échanges, nous souhaitons que les français expriment leur choix dans le cadre d'un référendum à questions multiples et réponses nuancées, forts des enseignements tirés de ce débat.

Par souci de rassemblement plutôt que de division, l'Union Populaire Républicaine ne prend pas parti sur ces questions, mais souhaite justement que les français puissent s'exprimer sur ce sujet capital, en conscience.

Dans le cadre de cette élection présidentielle, nous vous invitons chaleureusement à découvrir notre programme et nos analyses sur notre site internet www.upr.fr

Salutations républicaines,

--

Jean-Baptiste BARON
Membre de l'Union Populaire Républicaine
Service Courrier National